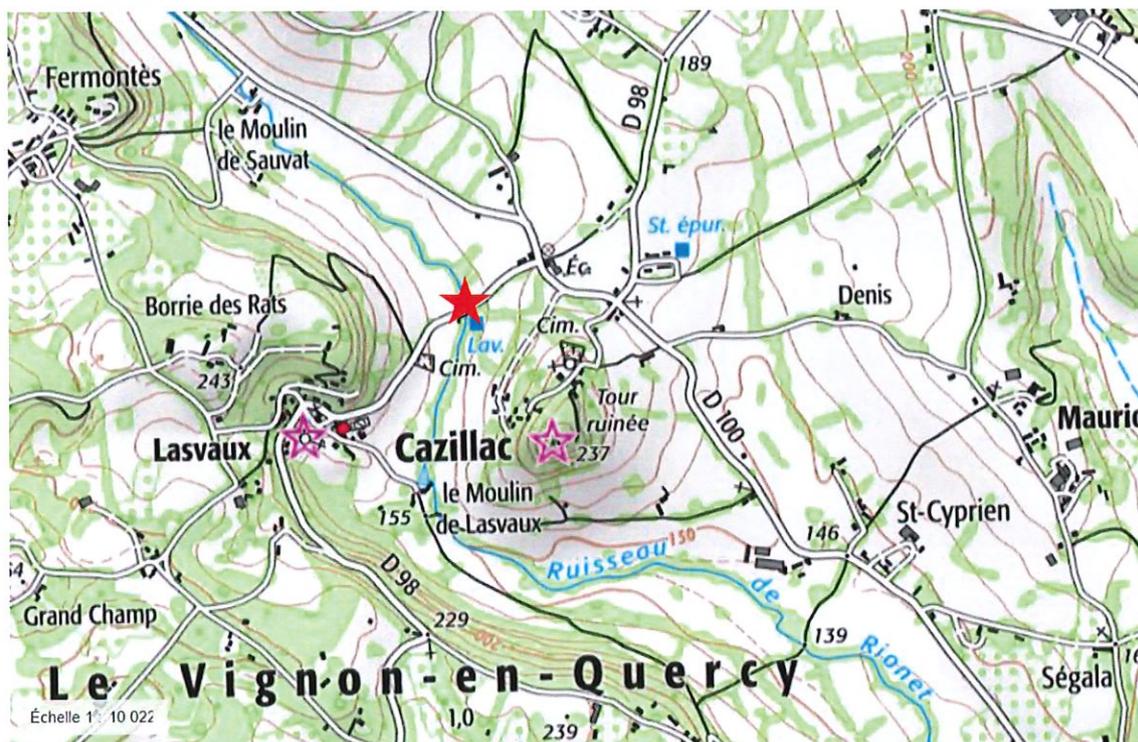


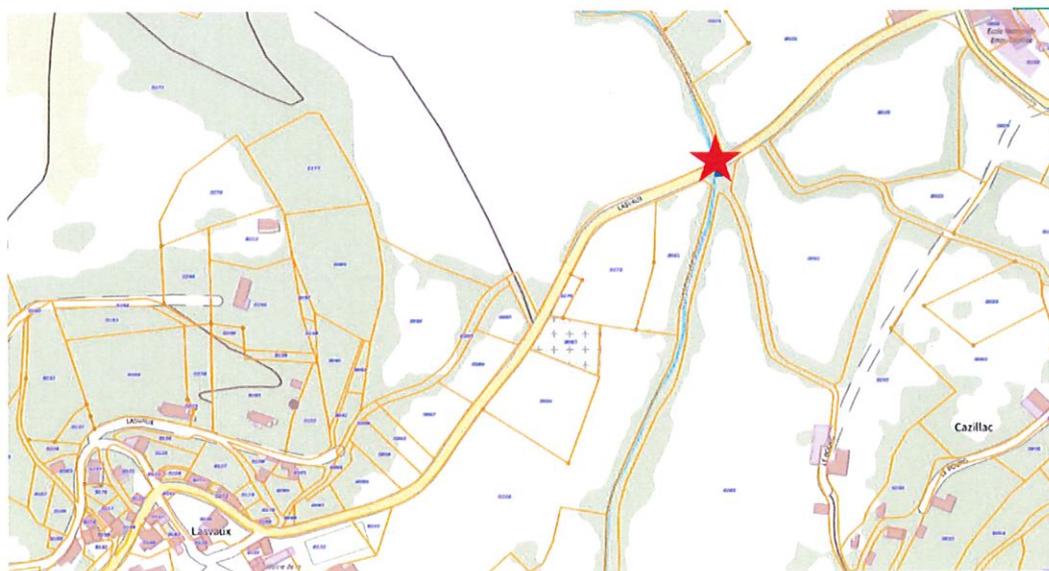
DECLARATION

## ANNEXE AU DOSSIER DE DECLARATION Rubrique 3.1.5.0

### 1. PLAN DE SITUATION



### 2. PLAN PARCELLAIRE



### 3. PLAN PARCELLAIRE ET PHOTO AERIENNE



### 4. PHOTOS DU SITE EN L'ETAT ACTUEL

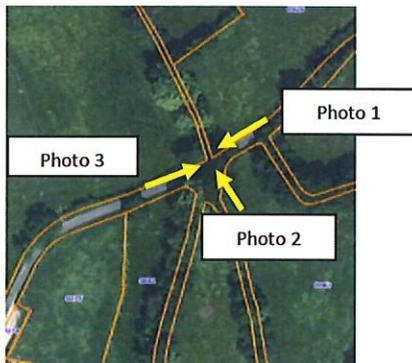




Photo 1



Photo 2

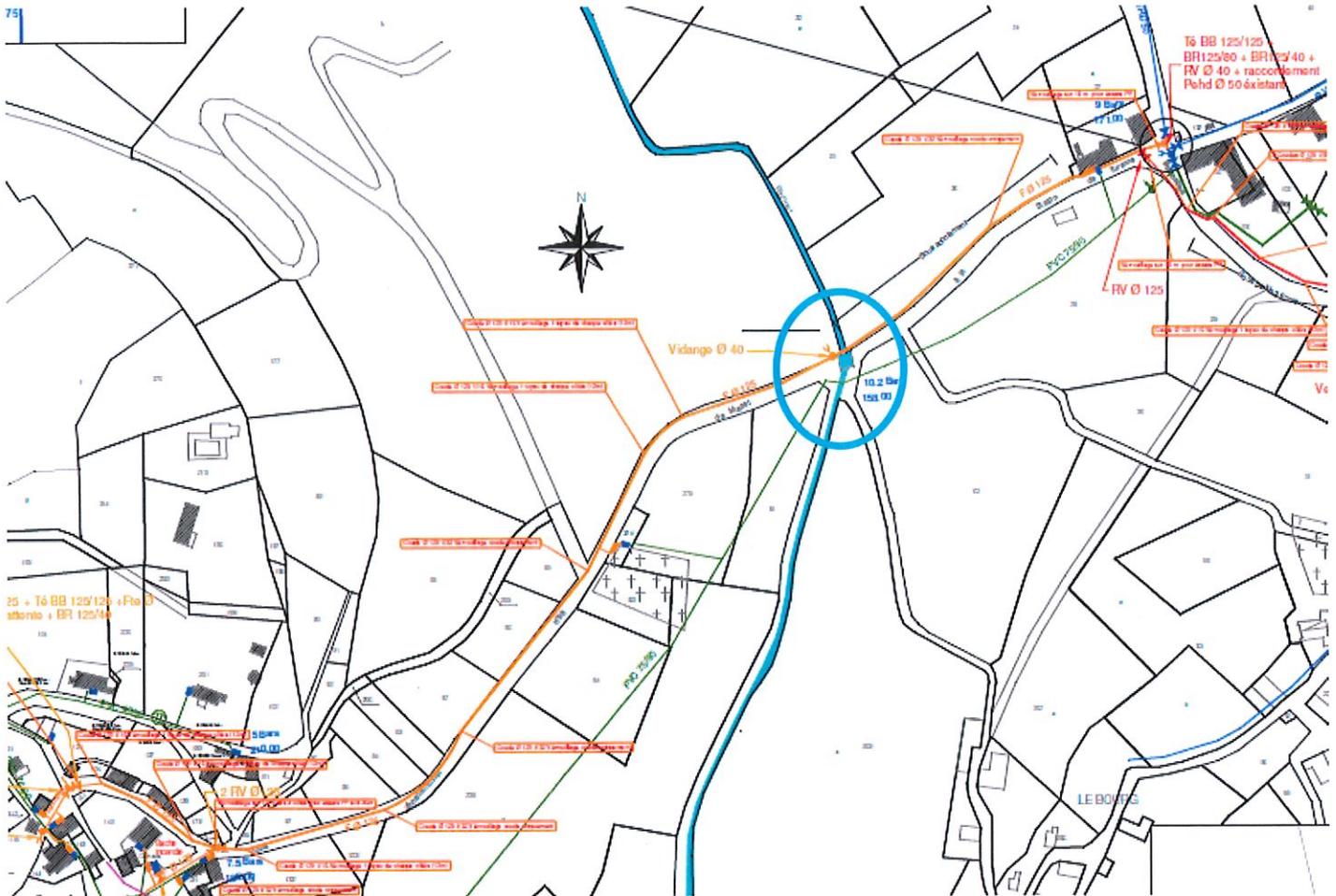
Photo prise depuis le pont de la route  
(= vue de dessus du cours d'eau)

— Canalisation d'eau potable à poser



Photo 3

## 5. PLAN DU TRACE DU RESEAU D'EAU POTABLE DONT IL EST PREVU LA POSE



— Canalisation d'eau potable à poser

## 6. EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

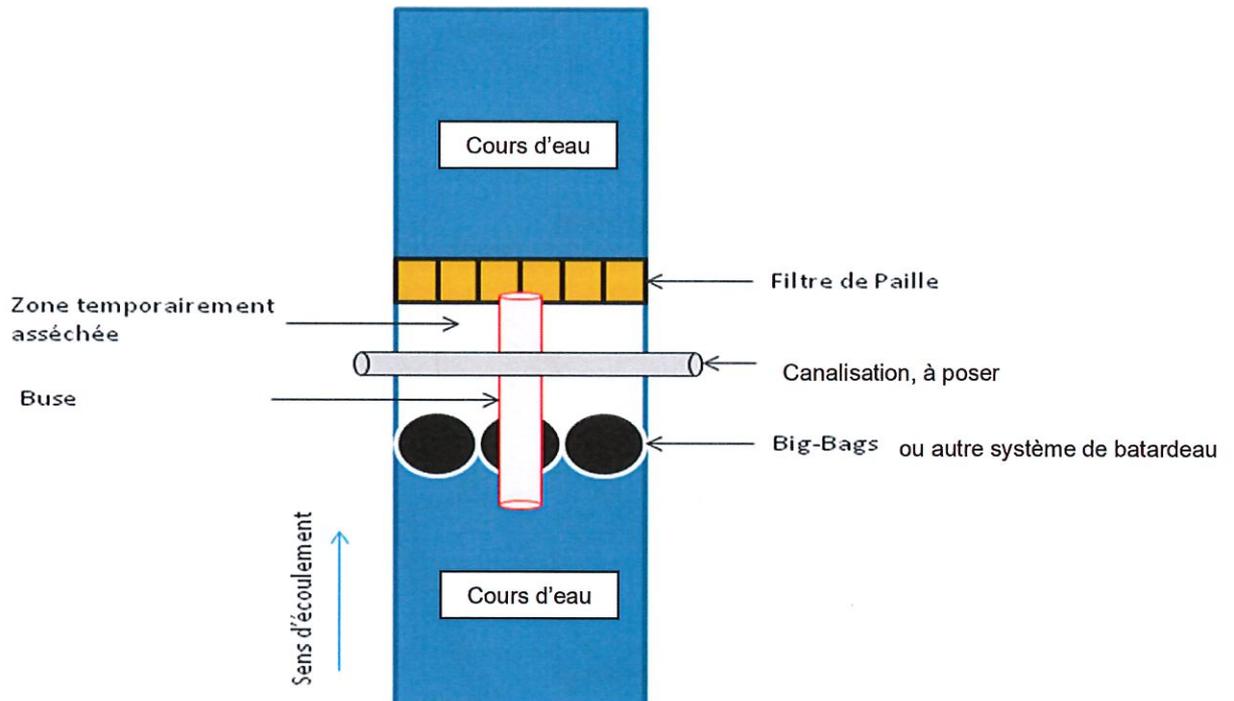
Compte-tenu de la période à laquelle les travaux sont prévus, le cours d'eau devrait être en assec.

Si toutefois, ce n'était pas le cas, un batardeau sera réalisé en amont des travaux à l'aide de big-bags, ou à l'aide d'un batardeau souple.

Avant la mise en place du batardeau, un filtre constitué de paille sera mis en place afin de limiter le risque de colmatage du milieu aval.

Une canalisation de diamètre adapté au débit du ruisseau au moment des travaux, sera mise en place pour maintenir l'écoulement du cours d'eau.

Schéma de principe de la traversée du cours d'eau :



Exemples de photos :



Dès terminaison de la pose de la canalisation d'eau potable, le busage du cours d'eau sera enlevé ainsi que le batardeau.

Le cours d'eau sera remis en état, de façon à retrouver son aspect d'origine (berges et lit).

Après la remise en état du site, le filtre de paille sera alors enlevé, après avoir retiré les sédiments accumulés.